



**Mémoire présenté dans le cadre des audiences publiques du BAPE
Projet d'une aire protégée aquatique sur la rivière Ashuapmushuan**

Par : Stéphan Tremblay, député de Lac-Saint-Jean

20 août 2004

Table des matières

Introduction

1. Les québécois devront consentir des investissements majeurs dans le cadre de la création de cette nouvelle aire protégée..... 4
2. Pourquoi faire appel au concept de rétrologie touristique?.....5
3. Qu'est-ce que le concept de rétrologie touristique.....5
4. Un projet de rétrologie pour touristes de haut de gamme sur l'Ashuapmushuan.....6

Conclusion

Introduction

Projet de mémoire à être présenté au BAPE dans le cadre des audiences publiques sur la création d'une aire protégée aquatique sur la rivière Ashuapmushuan.

Dans un premier temps, j'aimerais remercier les membres de la commission d'avoir accepté de m'entendre dans le cadre de ces audiences publiques. Audiences qu'on me dit être toutes particulières, vu la présence de la direction régionale du ministère de l'Environnement, qui agit, cette fois-ci, à titre de promoteur. Je tiens donc à saluer l'événement.

À titre de député de Lac-Saint-Jean et de porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement à l'Assemblée nationale, je me sens interpellé à plusieurs égards par la création d'une aire protégée aquatique sur la rivière Ashuapmushuan. D'abord comme citoyen du Lac-Saint-Jean, fier de nos grands espaces verts et de notre nature exceptionnelle, dont fait partie la très belle rivière Ashuapmushuan. Aussi, à titre de député préoccupé par le développement de notre économie, une économie qui puisse se diversifier et faire une place toujours plus importante à nos jeunes qui, faute de débouchés, doivent quitter la région pour trouver des emplois à leur mesure. Enfin, à titre de critique en matière d'environnement qui souhaite voir se multiplier les initiatives de développement faites dans une perspective de développement durable.

Conséquemment, l'idée que j'avance aujourd'hui, c'est qu'il faille envisager un développement récréotouristique qui rencontre ces trois préoccupations. Et pour ce faire, je veux nous inviter à explorer plus en avant le concept de rétrologie touristique afin de développer, sur une des sections de la rivière Ashuapmushuan, un produit touristique haut de gamme, de classe mondiale, à partir d'un partenariat entre la communauté Innue et l'Université du Québec à Chicoutimi.

1. Les québécois devront consentir des investissements majeurs dans le cadre de la création de cette nouvelle aire protégée

Alors que le ministère de l'Environnement se retrouve devant le BAPE pour faire état des paramètres qu'il propose afin qu'un statut définitif d'aire protégée aquatique soit attribué par le gouvernement à l'Ashuapmushuan, il nous faut accepter que cette rivière, après avoir été dans les filières d'Hydro-Québec pendant plus de 20 ans, soit vouée à un avenir différent qu'il n'en tient qu'à nous de penser, de définir et d'envisager comme prometteur. Nous ne pouvons plus faire fi que cette désignation, à titre d'aire protégée, provient d'un compromis en ce qui concerne l'harnachement de nos rivières, auquel l'État québécois a consenti en 2002.

À cet effet, j'aimerais inviter mon collègue du comté de Roberval, le député Karl Blackburn, de même que le préfet de la MRC Domaine-du-Roy, monsieur Bernard Généreux à accepter cette nouvelle réalité. On peut s'en prendre à la manière dont cette décision a été prise, mais pour l'essentiel, il m'apparaît que ce qui doit être conservé comme revendication, ce n'est pas de tenter de ramener le harnachement de la rivière au premier plan mais bien d'obtenir des investissements majeurs de l'État québécois dans le développement de cette nouvelle aire protégée. Investissements suffisants, capables de générer des retombées économiques importantes et par le fait même, soutenir une vision mobilisatrice et positive de notre futur.

Est-ce que des discussions en vue d'obtenir des investissements pour ce projet auraient du faire parti des négociations récentes entourant le harnachement de la rivière Péribonka? Je serais porté à le croire, dans la mesure où la décision d'aller de l'avant dans ce projet résultait du même compromis qui voulait que l'on protège l'Ashuapmushuan en échange d'un développement hydro-électrique sur des rivières déjà harnachées. Toutefois, dans la mesure où Hydro-Québec s'est donné un cadre de référence pour ses redevances qui ne reconnaît que les territoires sur lesquels ses barrages sont construits, c'est directement au gouvernement du Québec que nous devons nous adresser pour obtenir justice.

Et je dis justice, parce que je crois que lorsque l'État prend la décision de faire d'une section du territoire des régions ressources, une aire protégée – dans le but de respecter les obligations du Québec au niveau de la protection de la biodiversité au niveau mondial ou autres, et qu'il y a une perte importante de potentiel au niveau du développement économique pour ces territoires, il doit, en toute équité, procéder à des investissements qui permettent le développement. Si les québécois qui vivent dans les grands centres considèrent comme essentiel la protection du territoire naturel dont ils voudront bénéficier, ils doivent accepter que soient conclus de tels marchés.

2. Pourquoi faire appel au concept de rétrologie touristique?

D'abord parce que la rivière Ashuapmushuan possède une valeur historique indéniable. Le plan d'action stratégique sur les aires protégées, qui a été déposé par le ministère de l'Environnement dans le cadre de la première partie des audiences, fait état de cette valeur dans sa partie 3 du chapitre 1.

Il s'agit d'une rivière qui a très longuement servi de lien naturel entre les nations autochtones qui s'en servaient comme voie principale pour accéder aux territoires Cris et Atikamekw ou dans le sens inverse pour accéder à celui de la communauté Innue du Lac-Saint-Jean. Puis plus tard, plus précisément en 1688, elle se voyait consacrée comme route des fourrures alors que les Jésuites édifiaient un poste de traite sur les rives du lac Ashuapmushuan.

De plus, il faut considérer que les délimitations de cette aire protégée se retrouve sur un territoire revendiqué par les autochtones dans le cadre des négociations actuelles sur l'Approche commune; un Nitassinan qui est actuellement le lieu d'activités traditionnelles, notamment en ce qui concerne les activités liés à la trappe et un Innu assi situé directement à la tête du territoire que l'on veut protéger.

Dans le cadre d'un développement qui se fasse autour du concept de rétrologie touristique, ces éléments, combinés à la beauté du site, sont de nature à donner une très grande valeur ajoutée à cette future aire protégée et, pourquoi pas, en faire un produit d'appel de classe mondiale.

3. Qu'est-ce que le concept de rétrologie touristique

C'est à André-François Bourbeau, un chercheur bien connu de l'UQAC, qu'il revient d'avoir défini un tel concept. Pour lui, il s'agit de la science qui nous permet de retourner dans le temps, afin d'y vivre avec le plus d'authenticité possible, ce que les gens d'une époque donnée vivaient au quotidien.

Dans le contexte de l'Ashuapmushuan, une époque plus précise, mais pas la seule, pourrait représenter un intérêt majeur pour les touristes. Ici, j'ai en tête le moment où fut créé le poste de traite par les Jésuites en 1688.

Pour vous faire une idée plus claire de cette forme de tourisme, je vous invite à vous imaginer en train de fabriquer une rame avec les outils de l'époque et qui servirait à faire avancer votre canot. Ou encore une flèche ou un piège que vous utiliseriez lors de la chasse prévue plus tard dans la journée, après avoir descendu la rivière sur quelques 5 kilomètres pour atteindre votre camp. À cela, on pourrait ajouter la fabrication de vêtements et autres outils ainsi que la préparation de certains repas, etc.

Ce qui importe de retenir ici, c'est le degré d'authenticité qui peut être atteint. Pour ce faire, il s'agit d'utiliser des sacs tricheurs qui sont imperméables et permettent de dissimuler caméras, lunettes d'approches, etc, et autres instruments comme des vestes qui bien qu'authentiques, intègrent des éléments de modernité pour permettre le canotage en toute sécurité.

Il faut toutefois être conscient qu'avant que le touriste se voit offrir de vivre l'authenticité d'une journée normale de la vie des autochtones ou encore qu'il puisse se retrouver au sein d'une expédition de nos coureurs des bois en quête de fourrures, il faudra des études plus poussées tant au niveau des capacités d'accueil de la future aire protégée que du marché potentiel.

Toujours en regard du concept de rétrologie, les touristes seront appelés à faire évoluer la science. Une équipe de chercheur définira le cadre dans lequel ils seront appelés à fournir des données afin d'aider la science à mieux comprendre le comportement des gens de l'époque ainsi que les réflexes et autres habiletés qui pourraient avoir été développées par l'activité quotidienne. À titre d'exemple, il serait possible de croire que nos contemporains aient utilisés une multitude de façons de faire ou encore de conserver le feu et ce, en lien avec un territoire et une époque donnée. La rétrologie fait l'hypothèse que la remise en contexte dans un espace d'authenticité devrait nous permettre de découvrir des façons de faire qui n'existent plus. Le temps ayant agi à la manière d'un filtre, pour des raisons conjoncturelles ou encore parce que certaines façons de faire auraient eu une portée plus universelle. Autrement dit, en s'immergeant dans la culture d'une époque donnée, de nouvelles découvertes sur des éléments d'une culture donnée seraient plus que plausibles.

4. Un projet de rétrologie pour touristes de haut de gamme sur l'Ashuapmushuan

À partir de la définition que nous venons d'en faire, un tel projet de rétrologie touristique nécessiterait une importante équipe de collaborateurs afin qu'elle puisse non seulement voir le jour mais être efficace dans le temps. Une équipe de guides-comédiens, des travailleurs capables de soutenir le développement d'infrastructures d'accueil, une équipe de chercheurs, des artisans, des figurants et autres. Afin de se donner une idée de l'ampleur des infrastructures, peu importe qu'une grande partie d'entre elles, pour respecter les capacités de l'aire protégée, soit située à l'extérieur de ses limites, nous pourrions penser aux ressources qui doivent être déployées afin de rendre possible une expédition sur l'Everest. Les chairpas étant ici remplacés par les guides-comédiens et autres artisans.

Conclusion

Bien sûr, il s'agit d'un concept qui devra être davantage réfléchi afin qu'il puisse cadrer avec le projet d'aire protégée de l'Ashuapmushuan. Toutefois, en ce qui concerne la clientèle potentielle pour un projet de classe mondiale, les indications qui m'ont été fournies me laissent croire qu'une étude de marché viendrait mettre en évidence l'existence d'une clientèle importante de gens capables et désireux de payer le prix pour participer à ce type d'aventures.

Pour l'avenir de notre région, il nous faut faire émerger des visions audacieuses et porteuses de développement. J'espère que cette présentation autour du concept de rétrologie touristique puisse y contribuer. Merci de m'avoir entendu.